



**Syndicat national Force Ouvrière
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**
Membre de la fédération FNEC FP-FO

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 ou 01 56 93 22 50 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

CNESER du 24 novembre 2020

FO ESR fait une déclaration liminaire¹.

Arrêtés BTS.

Intervention FO : FO rappelle son opposition à la loi dite « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » et sur les diplômes. Il s'agit de refonder des BTS en les découpant en blocs de compétences mais aussi d'introduire la co-animation dans les grilles horaires. Il s'agit d'une remise en cause des diplômes nationaux. Sur ces BTS et leurs contenus, nous n'avons pas de mandat, nous ne participerons pas au vote (NPPV).

Diplôme national métiers d'art et du design

Intervention FO : Contrairement au titre, ce n'est pas un "diplôme national" au sens de licence/master/doctorat. Les écoles sont simplement "conventionnées" avec une université, cela sert à des écoles sup. privées "reconnues" pour délivrer leurs diplômes soi-disant "nationaux". FO votera contre.

Arrêtés Parcoursup.

Concernant le projet d'arrêté relatif au cadre national sur les attendus, FO est intervenu pour expliquer son vote contre, notamment en rappelant son opposition au remplacement du DUT par le BUT.

Concernant le projet d'arrêté sur les attendus pour l'accès au études vétérinaire, FO est intervenu pour se féliciter de la mise en place de cette première année post bac qui permet d'accueillir des jeunes dès la 1^{ère} année et de raccourcir ainsi le temps d'études, FO espère que ce type de recrutement permettra la mixité sociale. Comme FO est contre le cadre de l'arrêté, Parcoursup, FO ne participera pas au vote (NPPV).

Sorbonne Alliance

Intervention FO : c'est fait pour donner à l'ESCP (école privée de commerce, même si "à but non lucratif", coût inscription annuel 16 000 euros...) un point d'entrée dans le système universitaire et le monopole de la collation des grades. De plus certaines formations en gestion de Paris 1 sont en concurrence avec celle de l'ESCP. FO vote contre.

Projet de convention de coopération documentaire entre l'Université de Montpellier et l'Université Paul Valéry, Montpellier III.

Présenté par les présidents des universités concernés pour information. Avec cette convention, ne reste plus en commun qu'une structure centrale réduite, qui reste rattachée à Paul Valéry.

¹ Voir [Déclaration FO au CNESER du 24 novembre 2020](#), sur le site foesr.fr

Présentation du budget de l'enseignement supérieur

Suite à la présentation des budgets des programmes 150 et 231 (Formations supérieures et recherche universitaire ; Vie étudiante) plusieurs interventions critiquent le budget, notamment celle de Guillaume Gelle pour la CPU, concernant le manque de visibilité pour construire le budget, l'accroissement du nombre d'étudiants et la baisse de la dépense par étudiant.

Plusieurs intervenants critiquent l'absence de la ministre ou du cabinet ou d'Anne Sophie Barthez (DGESIP), qui était juste intervenue en début de matinée pour dire quelques mots sur le budget et repartir.

Intervention FO. Je rejoins les interventions des intervenants précédents concernant l'absence du cabinet ministériel ainsi que celle de la directrice générale de la DGESIP.

Sur le P150. Hors plan de relance, l'augmentation globale est faible. Elle va pour une bonne part dans des mesures d'augmentation des primes. Ce qui est effectivement consacré en plus à la recherche universitaire (30 M€) est ridicule, et les moyens concernant les formations sont comme les années précédentes totalement insuffisants, notamment, cela a déjà été dit, car le GVT n'est pas prise en compte, sans compter l'augmentation du nombre d'étudiants.

P 231 Pour cette année, il y a une pause à la dégradation de l'engagement de l'État concernant les dépenses d'hébergement et de restauration, mais c'est uniquement en raison de la crise sanitaire et les moyens nouveaux sont insuffisant vu l'ampleur de la crise sociale que connaissent actuellement les étudiants. De plus ces moyens ne correspondent pas complètement aux coûts pour les CROUS des mesures décidées. Quand aux moyens pour les personnels, il n'y a aucune augmentation ; il n'y a que l'opération de fonctionnarisation qui implique une très légère augmentation de la masse salariale pour 2021.

Le CNESER est informé de la démission² du directeur général de la DGRI, Bernard Larrouturou.

Plusieurs intervenants l'ayant demandé, le ministère indique qu'il n'y aura pas de vote sur les budgets à cette séance, que les votes auront lieu lors du CNESER du 15 décembre, qui sera un CNESER plénier.

Présentation du budget de la recherche et du spatial

La présentation sans vote du budget de la recherche est faite par un représentant de la DGRI.

Adoption motion sur le budget

Sur proposition de la FSU, [une motion sur le budget 2021](#) est adoptée par 46 pour, 2 NPPV.

2 Pour plus d'infos, [voir cet article par exemple](#)